



**CLUB CANIN DU VAL**

4 rue du Père Umbricht  
54480 Val et Châtillon  
03.54.45.40.41  
clubcaninduval@gmail.com

Madame, Monsieur,

Le *Club Canin du Val* est heureux de vous inviter à ses concours de cavage qui auront lieu :

- **Le samedi 26 septembre 2020: concours sur carrés, sur le stade de Football de Val et Châtillon.**
- **Et le Dimanche 27 Septembre 2020 : concours sur carrés, sur le stade de Football de Val et Châtillon**

Les juges seront : Monsieur : **Roger MOREAU**

Monsieur **Luc CHERPITEL**

- Les concurrents, appartenant à un club canin ou une instance cynophile reconnue SCC (société canine, club de race etc...), sont tenus de faire signer la feuille d'engagement par le **PRESIDENT** ou de joindre une copie de la carte d'adhésion ainsi que le N° de licence.
- Droit d'engagement :  
13 Euros par chien,

**Limite des inscriptions : au plus tard le 14 Septembre 2020.**

Rassemblement dans la salle des fêtes de Val et Châtillon 54480 coordonnées GPS : 48.558436, 6.965263

*Tirage au sort : Le Samedi à 8H00.- Le dimanche à 8H00*

Renseignements :

Mlle Desmarest Amandine  
19 Grande Rue  
54480 Val-et-châtillon  
07.67.28.37.90 ou  
Sandra Obeltz 06.17.61.61.69  
Marc Aubertin 06-77-23-21-50

Dans l'attente de vous accueillir, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations cynophiles.

Le Président du Club Canin du Val  
Marc AUBERTIN

CLUB CANIN  
DU VAL





Club Canin du Val



**Clôture des engagements le 14/09/2020**

**Limité à 55 chiens**

Correspondance à retourner à :  
Mlle Desmarest Amandine

19 Grande Rue 54480 Val-et-Châtillon

07.67.28.37.90

Renseignements : 06.77.23.21.50 ou 06.17.61.61.69

**Frais d'engagement : Carrés**

Nombre de chiens                      13 € x .. =                      €

**Attention pour les chiens non affiliés :**    28 € (à multiplier par le nombre de chiens)

***Total frais d'engagement =                      €***

---

**Frais de repas :**

Repas Samedi midi                      15 € x .. =                      €

Repas Samedi soir                      15 € x .. =                      €

Repas Dimanche midi                      15 € x .. =                      €

***Total frais de repas =                      €***

**Total général =                      €**

A régler à l'ordre de : **CLUB CANIN DU VAL**

**Il y a obligation de contrôler les chiens : Seul le juge qui portera un masque et des gants contrôlera le chien, le propriétaires également avec un masque et des gants présentera son chien en gardant les distances. La remise des prix, se fera obligatoirement à l'extérieur. Les repas seront pris sans rassemblement de plus de dix personnes en gardant les distances Tirage de l'ordre de passage, il sera fait par le juge. Les visiteurs ne sont pas autorisés , seuls les concurrents et organisateurs seront présents. Réception, inscription, remise des résultats sur les carnets avec port de gants. Juges et secrétaires devront rester à une distance suffisante. Le contrôleur devra reculer de 1m et porter des gants. L'organisateur devra prévoir et mettre à disposition une solution hydroalcoolique.**

